Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 77 (1941)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIe ANNÉE — No 14 12 AVRIL 1941

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours.* — *Pour l'éducation nationale.* — *Ceux qui quittent : Le Solliat.* — *Lausanne.* — *Nécrologie : A. Martin.* — *Ecoles normales : une retraite ; brevets.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Il faut le dire.* — NEUCHATEL : *Nos présidents de section.* — *Notes diverses.* — *Nouveaux sociétaires.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES : E. DOTTRENS : *Vallée du Rhône à Sierre.* — PAUL AUBERT : *A propos d'histoire suisse.* — RÉCITATION : H DE RÉGNIER : *Retour à la ville.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs primaires supérieurs. Granges p. Payerne, Combremont-le-Petit, Pully. *(15 avril).*

Instituteurs. Givrins, Le Chenit (le Sentier), Marchissy. *(15 avril).* — Vevey (2 pl.), Rueyres. *(18 avril).*

Institutrices. Le Chenit (le Solliat), Chêne-Pâquier, Etoy, Gimel, Grandvaux, Le Lieu (Séchey), Les Thioleyres, Ste-Croix, St-Prex, Montreux-Châtelard (dev.), Corcelles p. Payerne. *(15 avril).* — Allaman, Noville. *(18 avril).*

Maîtresses semi-enfantines. Echallens (cath.), Rivaz, Marchissy. *(15 avril).*

Maîtresses enfantines. Payerne. *(15 avril).*

Maîtresses enseignement ménager. Le Chenit (coupe et confection), Morges, Echallens, Echallens (coupe et confection). *(15 avril).*

Maîtresses travaux à l'aiguille. Grens, Signy, Le Vaud. *(15 avril).* — Vevey, Forel-Lavaux. *(18 avril).*

POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

Faisons-nous un effort suffisant pour donner à nos enfants toujours mieux conscience des valeurs de notre pays, de sa raison d'être, de l'absolue nécessité de la résistance à un envahisseur ? Une abondante propagande étrangère trouble quelques-uns de nos jeunes, trop facilement convaincus par la force et la perfection dans l'organisation. Qu'opposons-nous à ces dangereuses admirations ? L'affirmation de nos convictions ne saurait suffire, il faut les justifier ; c'est par un effort positif qu'on résiste le mieux aux faiblesses et qu'on créera le patriotisme viril si nécessaire aujourd'hui.

Désireux d'aider à une collaboration dans cet effort, des maîtres secondaires et primaires se sont groupés pour réunir les bonnes volontés. Ils veulent rechercher de quelle manière les diverses branches d'enseignement pourraient contribuer à une véritable éducation nationale, celle-ci se traduit par des actes dans la vie de tous les jours. — M. le professeur D. Lasserre a déjà préparé des exemples de leçons que l'on pourrait dégager de quelques sujets historiques.

Il s'agit, bien entendu, d'éviter le patriotisme de « cantine » pour faire appel aux sentiments de l'honneur, de la solidarité, au goût du risque, sentiments auxquels les enfants sont plus ou moins sensibles. Education nationale à faire en *passant*, pour frapper mieux l'esprit de l'enfant et éveiller son sens des responsabilités. Agissant sur les jeunes, nous atteindrons aussi des parents, inquiets des problèmes de l'heure et parfois enclins aux critiques et au découragement.

Les maîtres qui désirent participer, sous cette forme, à la résistance nationale voudront bien s'annoncer à M. *Georges Panchaud, prof., Ch. de la Rosière 5, Chailly sur Lausanne*, en communiquant, éventuellement, leurs suggestions, leurs critiques ou le résultat de leurs expériences.

Signalons encore les examens pédagogiques des recrues qui se proposent avant tout de donner aux maîtres le souci de l'éducation nationale et un moyen d'y contribuer efficacement. Plusieurs articles de l'*Educateur* ont déjà démontré leur valeur et je pense qu'il est inutile d'en justifier une fois de plus l'intérêt. Je voudrais seulement dire ici mon estime pour l'œuvre de bon sens et de saine pédagogie établie par l'expert fédéral et je pense que tous les collègues tireraient grand profit des réflexions contenues dans les divers rapports de M. Bürki. Il a préparé, d'autre part, de nombreux exemples de thèmes d'interrogation qui nous apprennent à utiliser toujours mieux, dans notre enseignement, l'actualité suisse et étrangère. Rapports et exemples de thèmes sont à la disposition de ceux qui voudraient en prendre connaissance ; notre collègue M. *Chantrens*, à *Montreux*, se fera un plaisir de les leur faire parvenir en répondant à toutes les demandes de renseignements complémentaires.

Les instituteurs vaudois doivent mieux connaître les examens pédagogiques de recrues, nouvelle manière, qui peuvent leur apporter des suggestions capables d'enrichir et de vivifier leur effort d'éducation nationale. A. C.

CEUX QUI QUITTENT

Le Solliat. — Dans la cérémonie des promotions, le 29 mars, au Sentier, le rapporteur fait part de la démission de *Mademoiselle Lucie Capt*, institutrice au Solliat.

Petit village retiré dans une combe du Jura, le Solliat a eu le bonheur de posséder en Mlle Capt un de ses enfants les plus fidèles, les plus consa-

crés au développement de la jeunesse. Brevetée en 1904, elle a enseigné à La Chaux, puis, dès 1908, dans son village natal. Là, elle s'est dépensée sans défaillance, jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Le 11 novembre 1940, vaincue par la maladie, elle a abandonné sa chère classe pour l'hôpital, où, à cette dure école de patience, elle continue à montrer la confiance, l'énergie, la foi en la vie, qui ont fait d'elle une personnalité remarquable.

Tous les dons d'un bon éducateur, elle les a possédés et les a fait valoir. Elle a enseigné avec méthode, avec ordre, avec discipline, s'attachant aux choses essentielles. Trop personnelle pour emprunter ou imiter les procédés des autres, elle a puisé dans son propre fonds, dans sa riche expérience tout ce qui lui paraissait nécessaire à l'enfant qu'elle a compris, aimé, subjugué tout en le respectant. Elle lui a appris l'amour de la patrie et les leçons d'histoire et de géographie, claires, riches, vivantes, éveillaient en lui l'intérêt de l'homme et du citoyen. Elle a fortement incarné l'esprit local, sans chauvinisme, sans étroitesse. Particulariste dans le meilleur sens du mot, elle était attachée avant tout aux enfants du Solliat ainsi qu'aux traditions et coutumes de son village.

Nature franche, loyale, généreuse, s'exprimant avec autorité, elle ne cherchait jamais à déguiser sa pensée. Elle aimait profondément ses collègues et, quoique maîtresse d'elle-même et d'une farouche indépendance, elle possédait cette source exquise de sensibilité qui crée le besoin d'épanchement et de communion avec ses intimes.

Son départ laisse ainsi un vide que le temps seul pourra atténuer.

Son village, les nombreux enfants qu'elle a formés, ainsi que ses collègues les plus attachés lui expriment leur reconnaissance émue, et, avec elle, près d'elle, espèrent et attendent sa guérison. X.

Lausanne. — Lundi 24 mars, le corps enseignant de Prélaz était convié à une cérémonie tout intime pour prendre congé de *Mlle Hélène Duffey*, maîtresse d'école enfantine, qui se retire après trente-cinq ans d'enseignement, dont trente-trois passés au collège de Prélaz. M. Cordey, ancien inspecteur, et M. Aubert, inspecteur, retracèrent la féconde carrière de cette pédagogue d'élite. Mlle Marthe Reymond exprima les regrets que laisse le départ d'une collègue consciencieuse, enthousiaste, d'une parfaite urbanité.

La petite fête, où perçait toutefois un léger accent de mélancolie, resserra encore les liens d'amitié qui unissent les membres de la grande famille pédagogique de Prélaz. L. C.

NÉCROLOGIE

† **Alice Martin.** — On a enseveli, à Rossinière, Mlle Alice Martin. Mlle Martin avait enseigné pendant plus de 20 ans dans son village

natal. Très frêle, de santé délicate, cette dévouée collègue travailla, avec un courage qui l'honore, au bien de ses chers petits élèves. Au début de 1940, elle dut abandonner sa classe pour faire face à la maladie. Dès lors, ce fut une lutte continuelle jusqu'au repos final.

Dans le temple rempli de parents, d'élèves, de collègues, M. l'inspecteur Foretay apporta l'hommage et la reconnaissance du Département. M. Baechtold, au nom de la section du Pays d'Enhaut et des collègues de Rossinière, salua une dernière fois celle qui fut une excellente institutrice, une collègue parfaite, modeste, vaillante, dont l'influence demeurera longtemps dans son cher village. Puis un membre des autorités communales souligna encore les qualités de cette vie que l'on peut donner en exemple.

Un cortège fleuri, comprenant toute la population, conduisit la dépouille mortelle de la chère institutrice au cimetière, en face des grandes montagnes que Mlle Martin aimait tant...

UNE RETRAITE AUX ÉCOLES NORMALES

M. Charles Mayor, professeur de chant et d'harmonium, atteignant la limite d'âge, vient de prendre sa retraite après treize ans d'enseignement à l'Ecole normale.

Ses anciens élèves sont heureux de rendre hommage à un maître dont ils ont apprécié les qualités musicales et pédagogiques, la distinction, la courtoisie. Chargé d'un enseignement particulièrement délicat, il a su à merveille développer chez eux le goût du chant, le sens pédagogique, la culture musicale, tout en leur faisant connaître, par l'interprétation de quelques œuvres importantes, la joie de participer à de belles exécutions et de faire revivre de la musique digne de ce nom.

M. Charles Mayor est l'auteur des recueils de solfège actuellement en vigueur dans nos classes primaires, recueils remarquables qui réalisent un indéniable progrès dans l'enseignement musical. La mise en œuvre n'alla pas sans déceptions, ni récriminations ; beaucoup de maîtres étaient déroutés par des procédés nouveaux difficilement applicables par qui n'est pas pénétré de l'esprit de cette méthode, basée avant tout sur le développement auditif de l'enfant. Mais ceux qui voulurent bien faire l'effort de s'y adapter, comme ceux qui purent profiter du riche enseignement de son auteur, obtinrent dans leur classe, des résultats étonnants.

M. Mayor n'a pas seulement mis ses talents éducatifs au service de ses élèves : il les a fait bénéficier encore de ses qualités de chef et de compositeur. Chef qui, bien que disposant d'un matériel vocal très jeune, fit exécuter des œuvres telles que : *Esther* et *Athalie* — dont la musique de J.-B. Moreau fut donnée en première audition, à Lausanne, — le *Stabat Mater* d'Astorga, le *Te Deum*, de Purcell, les chœurs

d'*Henriette*, de Doret et, récemment, grâce à une habile transposition, le *Gloria* de la *Messe en do majeur*, de Mozart. Compositeur de talent, dont les œuvres d'un style simple, mais raffiné, exempt de tout sacrifice au goût du jour, sont si bien venues qu'on aimerait les voir plus nombreuses. Citons parmi celles qui furent exécutées à l'Ecole normale, la *Suite* dans le style ancien pour orchestre à cordes, la musique pour *Abraham sacrifiant ; Davel*, pour chœur mixte, petit orchestre et récitant et la toute récente chanson de route de l'Ecole normale, qui connut un si vif succès à la dernière séance des promotions.

Au moment où ce distingué musicien quitte ses fonctions, ses anciens élèves lui adressent le témoignage de leur reconnaissance et les vœux les plus sincères pour une retraite aussi longue et tranquille que le permettront les événements. R. MERMOUD.

ÉCOLES NORMALES

Samedi 29 courant eut lieu, dans sa forme habituelle, la cérémonie des brevets.

Les candidats suivants ont obtenu le *brevet définitif :*

a) *Enseignement primaire :* MM. Charlet, Fernand ; Dépraz, Paul-Henri ; Eperon, Pierre ; Favre, Fernand ; Genton, Robert ; Gonin, Paul ; Marguerat, Alfred ; Mayor, André ; Menthonnex, Yves ; Metzener, André ; Meylan, Georges ; Reymond, Maurice ; Rochat, James ; Rod, Francis ; Vulliemin, Charles.

Mlles Allaz, Alice ; Badan, Germaine ; Badoux, Lisette ; Bourgeois, Hélène ; Chapuisat, Suzanne ; Cornuz, Antoinette ; Debétaz, Alice ; Decollogny, Lucette ; Delacrétaz, Aline ; Eberlé, Violette ; Ellenberg, Elsa ; Giddey, Violette ; Horisberger, Marguerite ; Jaccard, Alice ; Jaccottet, Jenny ; Landry, Nelly ; Malherbe, Gabrielle ; Mange, Claudine ; Marguerat, Elisa ; Monachon, Gabrielle ; Monneyron, Suzanne ; Moulin, Marcelle, ; Oulevay, Louise ; Piguet, Madeleine ; Rapaz, Yolande ; Recordon, Violette ; Rey, Francine ; Tâche, Madeleine ; Vittoz, Ruth.

b) *Enseignement aux écoles enfantines :* Mlles Cartier, Madeleine ; Cloux, Marianne ; Coendoz, Florence ; Cottier, Annie ; Fazan, Adrienne ; Fiechter, Madeleine ; Golay, Nelly ; Porchet, Andrée ; Rey, Marie-Louise ; Soutter, Valentine ; Strehl, Suzanne. — *Externe :* Parlier, Renée.

Les prix suivants sont décernés :

Prix S. P. V. (régularité et conduite) : Mlle Marguerat Elisa, M. Marguerat Alfred.

Prix de volonté : Mlle Ellenberger Elsa.

Prix L. Pelet (application) : M. Vulliemin Charles.

Prix F. Guex (pédagogie) : Mlle Chamorel Suzanne.

Prix L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Rochat James.

Prix C. C. Dénéréaz (chant) : MM. Rochat James, Metzener André.

Prix F. Meyer (mathématiques) : M. Rochat James.

Prix J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Giddey Violette.

Prix de la Société des Beaux-Arts : Mlle Giddey Violette, M. Favre Fernand.

Prix de sciences (P. Jomini) : M. Rod Francis.

Prix E. Hartmann (gymnastique) : Mlles Cornuz Antoinette, Decollogny Lucette, MM. Metzener André et Meylan Georges.

Prix Mlle Grand (enfantine) : Mlle Fazan Adrienne (enfantine).

Concours Mlle Grand : Mlles Rey Francine, Moulin Marcelle.

Prix Albert Fœtisch (violon) : MM. Metzener André et Meylan Robert.

Prix Albert Fœtisch (harmonium) : Mlles Malherbe Gabrielle (prim.), Golay Nelly (enf.).

Prix E. Frey (allemand) : Mlle Ellenberger Elsa.

Prix de travaux manuels : M. Lambercy Jacques (2 G.).

Prix Victor Hugo (français) : M. Menthonnex Yves, Mlle Rapaz Yolande.

Prix E. Reclus (géographie) : Mlle Giddey Violette, M. Rochat James.

GENÈVE U. I. P. G. — MESSIEURS. — IL FAUT LE DIRE

Périodiquement la presse se fait l'écho de suggestions, réflexions, observations, conseils, doléances concernant l'école et les éducateurs. Ce quidam qui passe, ces correspondants, bien intentionnés sans doute, soumettent au crible d'une critique souvent fantaisiste, presque toujours exagérée, les actes du corps enseignant. D'aucuns masquent à peine le désir de causer quelque préjudice.

Les journaux accueillent trop facilement, sans contrôle, ces lettres... d'un père de famille au nom de plusieurs, d'une mère indignée au nom de tout un quartier. Après quoi on s'aperçoit qu'il s'agit d'un célibataire endurci, et que la mère de famille habite seule une maison isolée où il n'y a que des chiens, des chats et deux perroquets.

Une remarque désobligeante, en passant, sait-on le mal qu'elle peut causer ? Bah ! sitôt parues, sitôt oubliées ces lettres, dit-on ; et les autorités n'interviennent pas dans la défense professionnelle des instituteurs et des institutrices.

Le corps enseignant doit être plus efficacement protégé contre ces attaques injustifiées issues de l'incompréhension, de fausses interprétations, voire d'un esprit de dénigrement systématique et collectif.

Une preuve entre plusieurs ? — Plainte est portée parce que, à la récréation — mal surveillée par un régent distrait et fumant la pipe, affirme-t-on, — des lunettes ont été réduites en miettes...

L'enquête révèle :

1. Les lunettes n'étaient point pulvérisées.
2. Le maître surveillant était une *maîtresse.*
3. N'étant pas du Val d'Illiez, elle ne fumait pas la pipe !

Le corps enseignant s'efforce d'accomplir fidèlement sa tâche quotidienne, d'apporter une attention diligente au cours des récréations, promenades, leçons de gymnastique ; ce faisant il a droit à un minimum de respect et de véracité.

Le corps enseignant doit toujours sentir à ses côtés une autorité impartiale, décidée à le soutenir fermement, à ne plus permettre qu'on amenuise la considération qu'il mérite, à ne plus tolérer que, pour le vain plaisir de se lire, un matin, dans un quotidien, on ravale sa vocation au lieu d'en reconnaître la grandeur. CH. E. D.

NEUCHATEL NOS PRÉSIDENTS DE SECTION

Nous donnons ci-dessous la liste de nos présidents de section, à la date du 1er janvier 1941. Elle nous est souvent demandée :

Neuchâtel : William Perret, Neuchâtel, rue de l'Orée 3.

Boudry : Samuel Zwahlen, Boudry.

Val-de-Travers : Herbert Jacot-Guillarmod, Boveresse.

Val-de-Ruz : Raoul Châtelain, Boudevilliers.

La Chaux-de-Fonds : Willy Zwahlen, La Chaux-de-Fonds, Numa Droz 161.

Le Locle : Willy Guyot, Le Locle, Raya 7.

Notons que M. Guyot a été réélu pour la quinzième fois à la présidence de sa section. Cette marque de confiance de la part de ses collègues lui fait honneur, et nous nous faisons, ici, l'interprète du Comité central en exprimant à M. Guyot notre vive gratitude pour son dévouement et la ponctualité qu'il apporte dans ses rapports administratifs avec notre organe directeur. J.-ED. M.

NOTES DIVERSES

— Au 1er janvier 1941, la S. P. N. comptait 391 membres, soit quatre de moins qu'au 1er janvier précédent. Toujours l'effet des suppressions de classes.

— Mlle Angèle Petitpierre, institutrice retraitée, domiciliée à Boveresse, fait abandon, depuis janvier dernier, du montant de sa pension au profit du Fonds scolaire. Cette pension s'élève à Fr. 1920.— par année.

La généreuse donatrice réserve toutefois ses droits de titulaire à la susdite pension.

Le comité du Fonds scolaire a pris acte de ce beau geste avec une vive reconnaissance.

— Depuis l'automne dernier, les feuillets de documentation publiés par la commission chargée de l'organisation des émissions radioscolaires sont accompagnés de bulletins où les maîtres et maîtresses peuvent noter leurs remarques, impressions, suggestions.

Dans notre canton, trois ou quatre titulaires, toujours les mêmes, font usage de cette prérogative.

Il serait utile qu'un plus grand nombre donnent leur avis, ce qui permettrait aux organes compétents de mieux juger de la valeur de ces émissions et d'y apporter des améliorations. A moins que le silence des abstentionnistes ne soit signe d'une quiète satisfaction.

— Nous avons appris avec un très vif plaisir que le Département de l'Instruction publique de notre canton a fait parvenir une subvention de Fr. 50.— à la Commission de lecture de la S. P. R., témoignage de l'intérêt qu'il porte à une œuvre des plus utiles à nos bibliothèques populaires.

Cette subvention qui était tombée en 1936, pour des raisons d'économie, réapparaît au moment où les finances de la Commission de lecture s'anémiaient d'alarmante façon. Elle est providentielle.

Qu'on nous permette une remarque au sujet du bulletin bibliographique publié par cette commission.

Une rubrique est consacrée à l'analyse des ouvrages destinés aux enfants de 10 à 16 ans. Il serait utile d'indiquer, à une ou deux années près, l'âge auquel convient un volume. Ce renseignement rendrait grand service aux titulaires qui disposent d'une bibliothèque à l'usage de leur propre classe. C'est le cas, par exemple, à Neuchâtel. Dès le degré moyen, chaque classe est pourvue d'une collection comptant plus d'une centaine de volumes que l'on renouvelle peu à peu.

Notre bulletin bibliographique est un précieux guide lors des achats. Peut-être pourra-t-il donner encore les précisions dont nous parlons. Car un grimaud de 10 ans ne se délecte pas des mêmes lectures qu'un grand de 15 ans. J.-Ed. M.

NOUVEAUX SOCIÉTAIRES

La revision de notre état nominatif nous a permis de constater l'admission des membres suivants, au cours du dernier trimestre 1940 :

Mlles Juliette Guibert, à Cornaux ; Renée Divernois, au Mont-de-Boveresse ; Ruth Joly, à Noiraigue ; Berthe Moser, Les Loges ; Anne-Marie Stalé, à Dombresson ; Madeleine Aubert, Derrière-Pertuis.

MM. Willy Galland, à Neuchâtel ; Claude Darbre, au Paquier.

Deux nouveaux membres ont été reçus depuis le 1er janvier : Mlles Cécile Pellaton, aux Petits-Ponts, et Hélène Nagel, à Neuchâtel.

A tous, une cordiale bienvenue. J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

VALLÉE DU RHONE A SIERRE

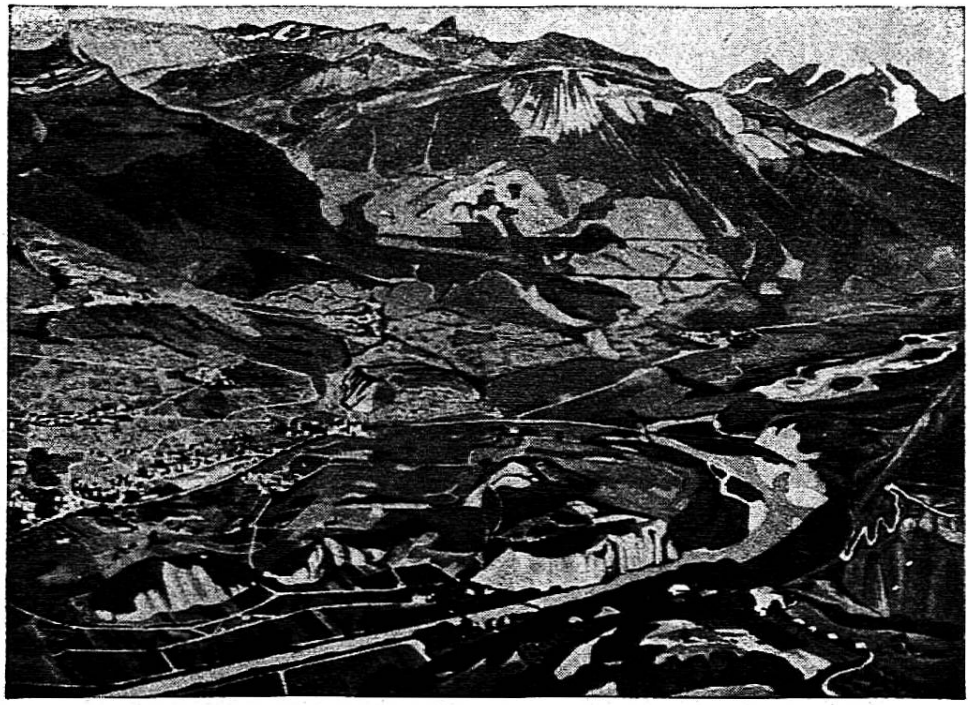

Série : Types de paysages.

Peintre : Théodore Pasche, Oron-la-Ville. Bourgeois d'Oron-la-Ville né en 1879.

1. Configuration du sol.

L'observateur est à l'ouest du val d'Anniviers, près de Vercorin, village situé à environ 1450 m. Cette hauteur est insuffisante pour qu'on voie le névé du Wildstrubel, de sorte qu'on n'a pas l'impression, vu l'absence de glaciers, de se trouver en face de hautes montagnes.

A droite, la vue s'étend par la trouée de la vallée de Loèche jusqu'au Balmhorn. C'est la vallée de la Dala, qui conduit à la Gemmi, une des rares vallées transversales de la rive droite du Rhône. On voit encore sur le tableau les vallons « jeunes » de la Raspille et de la Sinièse. Celui de la Raspille se termine par une gorge aux parois abruptes que le torrent a ouverte entre Miège et Salgesch, après avoir abandonné son lit primitif. Salgesch est bâti sur son ancien cône d'accumulation.

Toute la vallée du Rhône présente, comme ici, séparées par des escarpements, des terrasses successives, où s'étendent les champs et les prés, où sont bâtis les villages. Ce sont les anciens paliers de la vallée du Rhône, qui se continuent, presque de niveau, dans les vallons

latéraux. Les fonds actuels des vallées latérales sont au contraire plus élevés que celui de la vallée du Rhône ; il y a donc rupture de niveau entre eux.

Le débouché du val d'Anniviers, visible à droite au premier plan, montre les nombreux lacets par lesquels la route gagne la différence d'altitude.

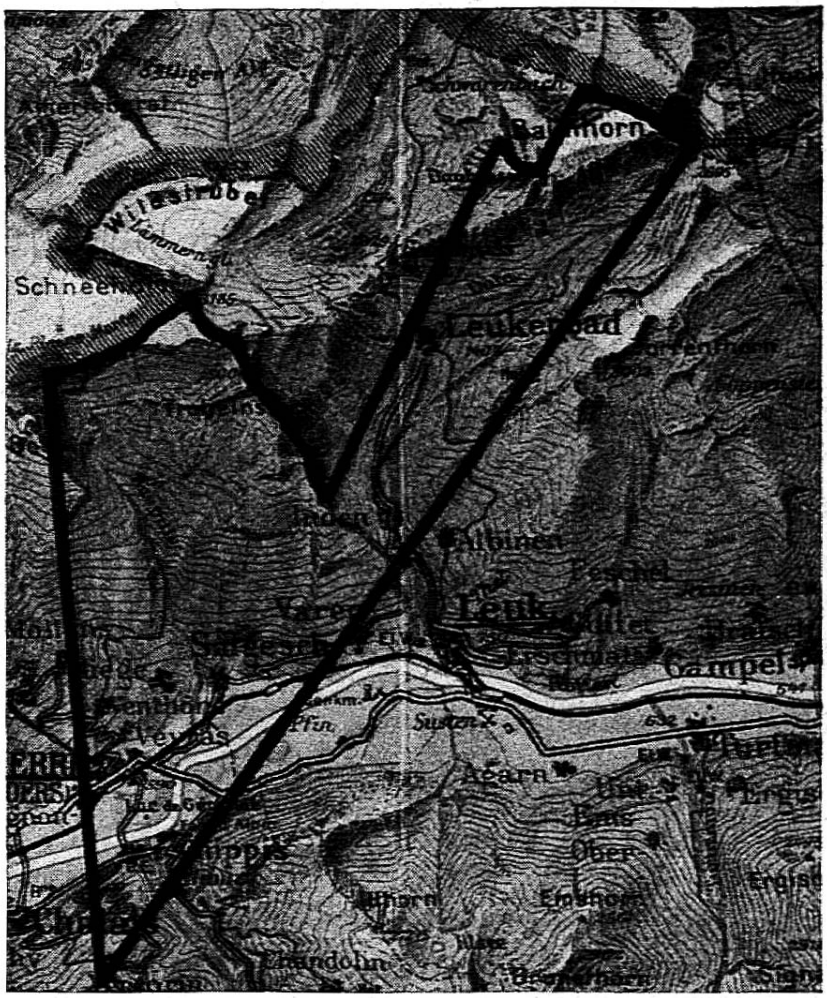

FIG. 1. — Délimitation du tableau sur la carte.

Le plus ancien palier de la vallée du Rhône est à environ 2115 m., sur l'épaule de la Varneralp. Il correspond à la terrasse de Pépinet sur Vermala et à la Plaine Madelaine au N.-O. de l'Illhorn.

Sur les terrasses immédiatement inférieures (1350-1450 m.) se trouvent Vercorin et les lacs de Vermala. Elles indiquent, d'après Staub, le niveau du Rhône immédiatement avant les périodes glaciaires.

Le troisième niveau, quoique très net, n'apparaît pas sur le tableau, il comprend les terrasses de Briey-dessus, de Niouc, de Charmignon-d'en-bas et de Planigy, à 920-980 m. d'altitude.

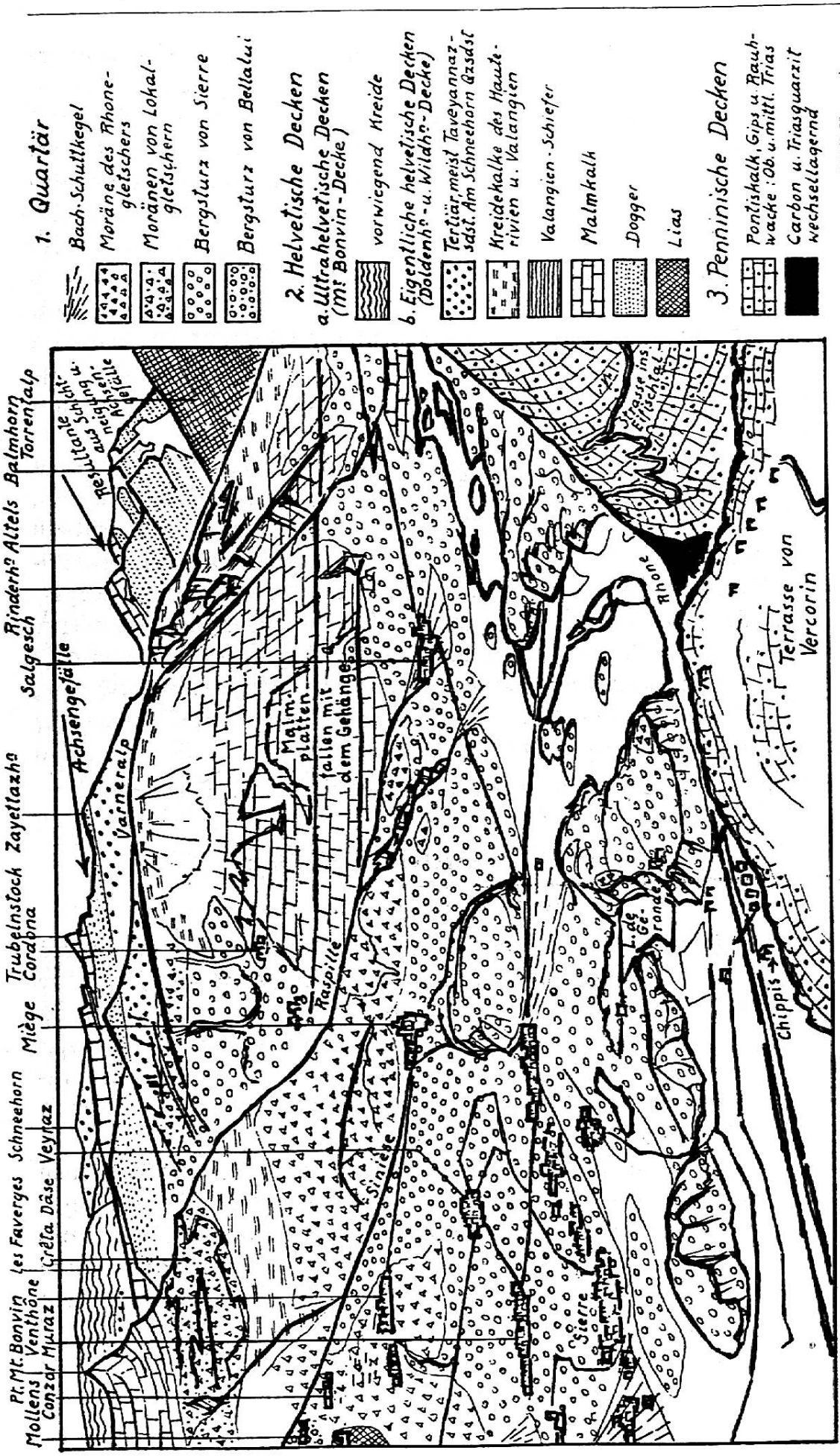

FIG. 2. — Traduction des légendes. — 1° *Quaternaire* : cônes d'alluvions de torrents ; moraines du glacier du Rhône ; moraines de glaciers locaux ; éboulement de Sierre ; éboulement de Bellalui.
2° *Nappes helvétiques* : *a)* nappes ultrahelvétiques (nappe du Mont Bonvin) ; crétacé dominant ; *b)* nappes helvétiques proprement dites (nappe du Doldenhorn et du Wildhorn) ; tertiaire, surtout grès de Taveyannaz au Schneehorn, grès quartzeux ; calcaire crétacé de l'Hauterivien et du Valangien ; schistes du Valangien ; Malm ; Dogger ; Lias.
3° *Nappes pennines* : dolomites, cornieules et gypse trias moyen et supérieur ; carbonifère et quartzites triasiques alternés.

Le niveau inférieur, qui a précédé l'actuel, est celui de Varen et de Miège (720-750 m.).

La vallée du Rhône présente à Sierre un aspect bien particulier, grâce aux collines isolées qui y sont dispersées. Ce sont les restes d'un ancien éboulement, qui a dû se produire après la dernière grande glaciation. Il paraît contemporain de celui de Flims, le plus grand des Alpes, avec lequel il présente de nombreuses analogies. La masse rocheuse s'est effondrée, principalement sous la Varneralp ; elle a glissé sur la surface des couches de Malm qui plongent à cet endroit vers le sud. Les matériaux éboulés sont principalement du calcaire et des schistes du crétacé inférieur (Valangien). La masse éboulée, primitivement unique a été érodée de Finges à Grône, par le Rhône, et découpée en collines isolées.

Le glissement de terrain, en coupant le cours du Rhône, provoqua en amont un alluvionnement de plus de 100 m. d'épaisseur. Peu à peu, le fleuve, d'ailleurs repoussé par les éboulis descendus de l'Illgraben, se fraya un passage. Il en résulta une pente rapide propre à l'installation, en aval, d'une centrale d'énergie. Le Rhône, entre Loèche et Chippis, contient peu d'eau en hiver, car presque tout le courant est dérivé dans le canal industriel. Dès la fabrique de Chippis, où débouche la Navizence, le fleuve canalisé occupe de nouveau son lit. On ne voit à droite du tableau que la partie inférieure de la forêt de Finges qui couvre le cône d'éboulis de l'Illgraben.

(A suivre.) Résumé d'après *H. Adrian :* E. DOTTRENS.

A PROPOS D'HISTOIRE SUISSE :

Un autre son de cloche.

Je ne me fais pas de souci pour le nouveau manuel d'histoire suisse de MM. Grandjean et Jeanrenaud : il possède assez de mérite pour se défendre victorieusement tout seul. Toutefois, au moment où de nombreux maîtres d'école vaudois et genevois vont l'étrenner avec leurs élèves, il me paraît nécessaire d'apporter un correctif aux appréciations si discutables que M. M. J. a fait paraître dernièrement à l'endroit de cet ouvrage dans *L'Educateur.*

Selon M. M. J., les auteurs ont bâti leur œuvre « sur une fâcheuse formule ». Ils ont eu le tort de vouloir expliquer les raisons des événements historiques, d'avoir essayé de montrer l'enchaînement des faits et d'avoir considéré la connaissance intelligente du passé de notre patrie comme une excellente école de civisme bien propre à former de futurs citoyens suisses.

Voilà des griefs qui, pour moi, deviennent des éloges ! Et je m'assure que je ne suis pas le seul à penser ainsi puisque l'ouvrage a été conçu

et développé avec la collaboration d'une douzaine de pédagogues genevois et vaudois. Et pour tout dire, je serais navré si ceux qui utiliseront ce livre pensaient autrement, car c'est à la raison même de l'enseighement de l'histoire que nous touchons ici. Il est vrai que M. M. J. justifie son opinion. L'histoire, dit-il, « est une branche très difficile à enseigner, particulièrement à l'école primaire. Si, d'une part, elle répond dans certaines de ces parties, au goût qu'ont tous les enfants pour la fable, elle exige d'eux, d'autre part, un effort de compréhension très supérieur à celui dont ils sont capables ».

Que les enfants manifestent plus de goût pour le récit des exploits d'Ulysse ou de Guillaume Tell que pour l'explication des causes et des conséquences des guerres de Bourgogne, cela n'est pas niable, comme il n'est pas niable qu'ils préfèrent le football à la règle d'accord des participes. Mais il faut s'entendre. Quel est le but de l'enseignement de l'histoire ? Pourquoi a-t-on fait une place à cette discipline dans nos programmes ? Paul Valéry qui a prononcé, il y a quelques années, un réquisitoire fameux contre l'histoire, n'a en somme attaqué qu'une certaine interprétation de l'histoire, celle qui consiste à toujours chercher dans la connaissance historique des règles d'action pour le présent et des solutions pour l'avenir, mais il a cependant dû reconnaître, après tant d'autres, la vertu éducative de cette discipline. « L'avenir, écrit-il, par définition, n'a point d'image. L'histoire lui donne les moyens d'être pensé ». L'illustre auteur des *Regards sur le Monde actuel* a eu le mérite de montrer qu'il ne faut pas demander à l'histoire ce qu'elle ne peut donner, c'est-à-dire des réponses toutes faites aux problèmes du présent et de l'avenir ; mais la valeur de l'histoire reste inégalable pour expliquer et comprendre notre temps. Comme l'a dit M. Louis Meylan, « de l'expérience passée, rien ne s'abolit ; elle est, tout entière, à chaque instant de la durée, actuelle et agissante dans le présent. Tout mon passé conditionne mon aujourd'hui. Les solutions politiques qui peuvent, aujourd'hui, assurer pour un temps, l'équilibre d'une collectivité, sont conditionnées par toutes les institutions qui ont, au cours des siècles ou des millénaires, assuré son équilibre et sa durée. C'est ce que sut comprendre Napoléon quand il promulgua l'Acte de médiation ».

L'histoire apparaît comme un besoin. Il est impossible à l'homme, même rudimentairement cultivé, de ne pas posséder une explication du passé. L'histoire permet de comprendre les faits par l'étude raisonnée de leur origine ; elle donne le sentiment du complexe et du relatif ; elle forme le jugement tout en étant génératrice de courage et de patriotisme. Les tyrans le savent bien, eux qui mettent tant de soin à interdire ou à falsifier l'enseignement de l'histoire des peuples qu'ils oppriment. Et nous qui pouvons étudier librement notre histoire, sachons apprécier notre privilège !

Or, et c'est là que j'en voulais venir, si les élèves de nos écoles primaires sont vraiment incapables de comprendre notre histoire, d'avoir une vision d'ensemble sur les événements qui ont abouti à faire de nous ce que nous sommes, si vraiment ils ne peuvent s'intéresser qu'à quelques récits pittoresques répondant à leur goût du merveilleux, si l'histoire doit abandonner toute prétention de contribuer à former le jugement, le sens moral et le sens civique, alors il faut être conséquent avec soi-même et proposer franchement de supprimer cette discipline. Il suffirait d'introduire dans nos livres de lecture quelques belles légendes que les élèves liraient comme des contes de fée, faute de tout canevas historique.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister sur l'appauvrissement et le danger que représenterait pour nous cette suppression et je suppose bien que M. M. J. n'avait pas l'intention d'en arriver là, mais j'ai voulu montrer l'aboutissement logique des idées, d'ailleurs trop vagues, qu'il nous a données sur sa conception de l'histoire à l'école primaire.

M. M. J. nous dit encore que l'histoire « s'insère mal, au point de vue pédagogique, dans notre programme ».

Ce n'est point mon avis et ce n'est sans doute pas celui des enfants qui passent chaque jour devant un château médiéval, une église romane ou quelque ruine romaine. Il y a partout des vestiges du passé. On ne peut étudier le milieu local sans faire d'incursion dans l'histoire qui se trouve associée tout naturellement à l'activité scolaire.

Quant à ne commencer l'étude de l'histoire suisse qu'avec la fondation de la Confédération, sans parler de ce qui est antérieur à 1291, c'est évidemment une idée nouvelle, mais il ne suffit pas qu'une chose soit nouvelle pour être fondée et souhaitable. Comment expliquer l'existence des Waldstaetten et la fondation de la Confédération, si rien ne s'est passé auparavant ? Comment expliquer l'existence actuelle d'une Suisse allemande et d'une Suisse romande, si l'on n'a pas le moindre renseignement sur les invasions barbares ? Et qui étaient donc ces Romains dont il reste tant de souvenirs chez nous ?

M. M. J. parle d'« une chevauchée forcenée, d'un ahurissant voyage à travers les siècles ! »

Voyons un peu. L'ouvrage de MM. Grandjean et Jeanrenaud débute par une sorte d'initiation à l'histoire, qui me paraît un petit chef-d'œuvre. Il s'agit simplement d'éveiller la notion du passé, l'idée de choses plus ou moins anciennes, le sentiment de l'écoulement du temps, en un mot le sens historique. Ce n'est pas encore de l'histoire, c'est une simple préparation à l'histoire. On parle de l'évolution des habitations, du costume, des moyens de transport, etc., tout cela en partant de choses bien connues de l'enfant. Il y a là des sujets tout trouvés

d'excellents centres d'intérêt. Cette partie, y compris les très nombreuses illustrations, compte 30 pages. Le texte ne comprend d'ailleurs, à côté de beaucoup de lectures, que quelques indications didactiques et quelques questionnaires. Voilà qui, dans l'idée des auteurs, doit occuper la classe pendant une année entière.

L'étude de la préhistoire ne commencerait donc qu'en seconde année du degré moyen ; elle comprend deux chapitres, très simples, sur les hommes des cavernes et les lacustres. Les pages consacrées aux Helvètes, aux Romains et à l'Helvétie romaine n'ont rien de savant ou de sec ; sous une forme claire, pittoresque et accessible aux enfants de 10 à 11 ans, elles donnent une idée élémentaire, mais suffisante de ce qu'était notre pays au temps de l'Antiquité.

Le volume se termine par l'étude de la période qui va des invasions barbares au XIIIe siècle. Sagement, les auteurs ont éliminé toutes les notions qui n'étaient pas nécessaires à l'intelligence de l'évolution historique durant cette époque. Il n'est que de comparer avec les textes du manuel Rosier et Savary pour se rendre compte de toute l'étendue des allègements et des simplifications. D'ailleurs le chapitre le plus long est consacré non pas à l'histoire chronologique, mais à un tableau de la civilisation féodale. Voici un petit texte pris au hasard dans ce chapitre :

« Beaucoup de bourgeois continuaient à aller cultiver leurs champs. Ils sortaient de la ville, le matin, à l'ouverture des portes et y rentraient avant qu'elles ne fussent fermées. D'autres avaient un atelier.

» L'artisan travaillait au rez-de-chaussée de sa maison. Il étalait sa marchandise devant son échoppe, parfois à l'abri d'une arcade. A la vue des passants, le boulanger enfournait son pain, l'épicier vendait des produits rares (sucre, poivre, cannelle), l'orfèvre confectionnait ses coupes. Souvent, tous les artisans du même métier s'installaient dans une rue. C'est pourquoi certaines villes ont une rue des bouchers, une rue des chaudronniers. »

Ce texte (il donne assez bien le ton général du récit) laisse-t-il vraiment l'impression « d'un vernis transparent, sans poids, sans matière, partant, sans signification » ?, comme le prétend M. M. J. ? Aux lecteurs de juger.

Si l'on défalque les lectures très bien choisies et les illustrations extrêmement nombreuses, il reste environ 35 pages de matière pour les deux dernières années du degré moyen. On voudra bien convenir que cette étude ressemble plus à une promenade paisible à travers le passé qu'à une chevauchée ahurissante !

L'histoire suisse proprement dite, celle qui commence en 1291 est réservée aux élèves de 12 à 15 ans (je parle des classes vaudoises) ; elle fera l'objet du deuxième volume. On voit que tout le premier

volume a été conçu comme une introduction simple, mais alerte et colorée, à l'étude de l'histoire de la Confédération suisse. Quoi qu'en dise M. M. J., cet excellent petit livre a bien été pensé en fonction de ce que sont nos écoliers de 9 à 12 ans ; composé avec un goût parfait et un sens pédagogique très sûr, il apportera certainement un heureux renouveau dans l'enseignement élémentaire de notre histoire.

PAUL AUBERT.

RÉCITATION

RETOUR A LA VILLE

Lorsque la nuit qui vient rend les choses confuses
Et que sonne la route dure au pas égal,
Et qu'on écoute au loin le grand bruit de l'écluse,
Et que le vent murmure aux arbres du canal,

Quand l'heure, peu à peu, ramène vers la ville
Ma course fatiguée et qui va voir bientôt
La première fenêtre où brûle l'or de l'huile
Dans la lampe, à travers la vitre sans rideau,

Il me semble, tandis que mon retour s'empresse,
Et tâte du bâton les bornes du chemin,
Sentir, dans l'ombre, près de moi, avec tendresse,
La patrie aux doux yeux qui me prend par la main.

H. DE RÉGNIER.

TEXTES LITTÉRAIRES

La rue bombardée.

La ville était toujours déserte. La rue qui précédait celle de la boulangerie, barrée presque complètement par les éboulis des maisons, ne formait qu'un tas de plâtras d'où émergeait, çà et là, un débris infime de meuble ou un morceau de vaisselle. Un balcon en fer forgé s'y tordait, telle une enseigne, et, au-dessous, une poupée, à demi enfouie dans le plâtre, y souriait au soleil. A l'extrême limite d'une chambre, coupée, semblait-il, au couteau, dont la moitié encore intacte gardait la précision d'une aquarelle d'architecture, un guéridon se tenait en équilibre inconcevable, comme un accessoire d'acrobate.

L'Ismé. (La Guilde du Livre). CILETTE OFAIRE.

Les pierres de la cathédrale

Comme l'habit d'Arlequin, celui de la cathédrale n'est pas partout de la même couleur ni de la même étoffe. Suivant que la face est exposée à la pluie et au vent, ou qu'elle est abritée, la pierre est d'une blancheur de craie, ou verdâtre ou grise et comme saupoudrée de suie. Un savant, d'après ces colorations, pourrait dresser une carte des courants d'air, des remous et des averses qui sévissent là-haut.

La cathédrale. MAURICE KUES.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

HOTELS ET DÉPENDANCES : 145 LITS

12 MAI - 28 SEPTEMBRE 1941

Eau sulfureuse (48°), radio-active (11 unités Mâche). Eaux-mères chlorurées sodiques, bromurées et iodurées-magnésiennes. Traitement de toutes formes de rhumatisme. Affections gynécologiques. Affections des muqueuses. - Hydrothérapie - Massages - Inhalations - Bains de sable chaud - Installations modernes.

Médecin : Dr Petitpierre.

Arrangements forfaitaires, cure de 21 jours, à Fr. 300.-, 325.-, 350.- et 375.-. Majoration de Fr. 1.- par jour du 25 juin au 15 août

Renseignements par la Direction de l'Etablissement :

LAVEY-LES-BAINS - TÉLÉPHONE 203

CONSTAMMENT des cours pour l'obtention des **DIPLOMES** de langues, secrétaire, sténo-dactylo et comptable en 3-4-6 mois. Emplois fédéraux en 3 mois

ÉCOLES TAMÉ

Lucerne 57 ou Neuchâtel 57

Jeune fille d'instituteur

de 18 ans, avec bonne instruction secondaire, sérieuse et de bon caractère cherche place dans une famille sérieuse pour apprendre le français. Aide aux travaux de ménage. Entrée selon entente. Offres à E. Obrist-Rohrer, instituteur, Eiken (Aarg.)

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS Rue Pichard, 13 LAUSANNE

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

◆ **Cours officiels d'allemand**

organisés par le **CANTON** et la **VILLE** de Saint-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée suisse **avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial).** Altitude : 800 m. s. m.
Juillet-Septembre : Cours de vacances.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.
Ecrire sous chiffres **600-4 à Publicitas, Lausanne.**

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 19 avril 1941 LXXVIIe ANNÉE — No 15

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

RENTRÉE DES CLASSES

TOUS MANUELS SCOLAIRES
SUISSES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

PAPETERIE PAYOT

LAUSANNE — VEVEY — MONTREUX — NEUCHATEL